

UTILISATION D'UN APPAREIL DE GUIDAGE AU CHAMP



Public

- Salariés agricoles
- Porteurs de projet et nouveaux installés
- Chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires
- Demandeurs d'emploi



Objectifs

- Expliquer les grandes lignes du fonctionnement d'un guidage (satellites...)
- Choisir un abonnement afin d'obtenir une précision de signal
- Identifier les différentes fonctionnalités apportées par un guidage (transfert de données, cartographies...)
- Installer et paramétrer un appareil de guidage sur tracteur (console, faisceau, antenne, volant électrique...)
- Utiliser l'appareil de guidage en situation (créer une ligne A et B, arpentage, documentation de travail...)



Durée

- 2 jours



Tarif

- 364 euros



Dates

- Deux sessions par an, une avec la technologie Trimble, une avec la technologie John Deere :
 - Mars 2025 (date à venir)
 - Juin 2025 (date à venir)

Financements possibles

- Financement possible par VIVEA (agriculteur), France Travail (demandeur d'emploi), OCAPIAT (salarié) sous réserve de validation du dossier.
- Autres publics (SIAE, CNFPT etc.) : nous contacter

